CERTIFICAT DE DÉCÈS : NOUVELLE MISSION DES INFIRMIERS

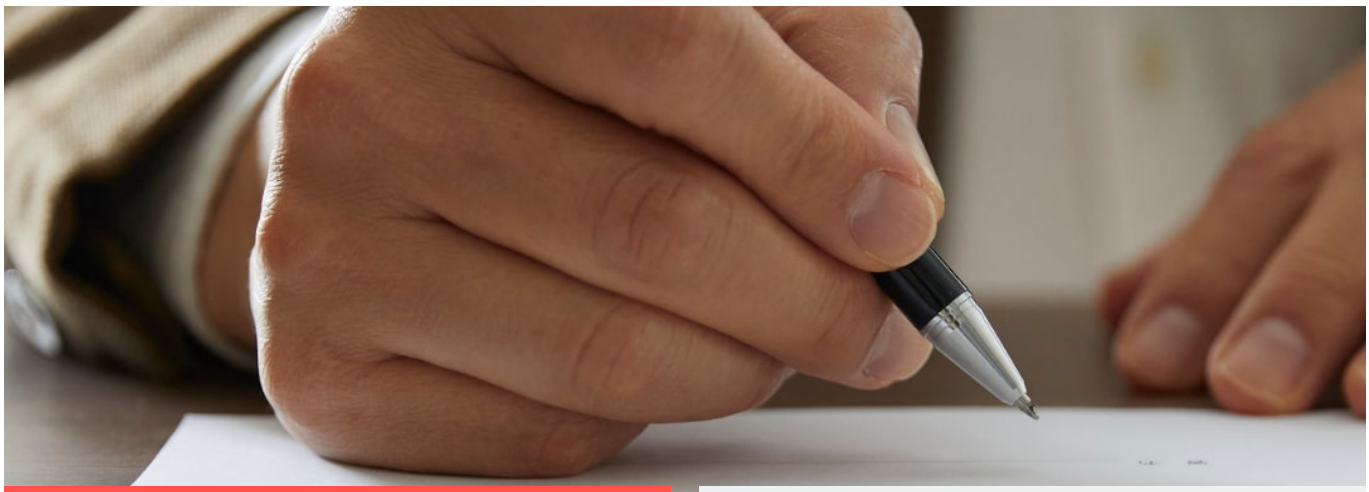

FINANCEMENTS
- FIF-PL
- Individuel

PUBLIC & PRÉ-REQUIS
Infirmier Diplômé d'Etat

MODALITÉ
Présentiel

DURÉE
12 heures

Êtes-vous prêt à exercer votre nouvelle compétence en matière de certificats de décès ? Le nouveau référentiel de compétences infirmières reconnaît désormais le constat de décès et sa traçabilité parmi les actes relevant du champ infirmier. Dans le cadre réglementaire désormais applicable, maîtrisez les conditions d'intervention, l'examen du défunt, les situations exclues, les démarches à respecter et la rédaction du certificat de décès pour exercer cette mission avec rigueur, sécurité et autonomie.

Les objectifs

Module 1
- Expliquer l'usage statistique des causes de décès en France
- Constater un décès et réaliser un examen clinique du corps
- Différencier les modes de décès (naturel, accidentel, suicide, homicide, indéterminé)
- Remplir correctement le volet administratif et le volet médical du certificat de décès

• Synthétiser le processus morbide conduisant au décès pour garantir la qualité des données
Module 2
• Identifier les références réglementaires encadrant l'établissement du certificat de décès
• Transmettre et suivre la réglementation
• Connaître ses responsabilités professionnelles et les risques juridiques associés
• Respecter les enjeux éthiques dans la relation avec les familles
• Rédiger les documents annexes, notamment l'attestation de mort naturelle

Les + du programme

Formation pratique adaptée au terrain
Formateur expert dans son domaine
Analyse de situations concrètes issues de la vie professionnelle

Les points clés du programme

Expliquer l'usage statistique des causes de décès en France
Constater un décès et réaliser un examen clinique du corps
Différencier les modes de décès (naturel, accidentel, suicide, homicide, indéterminé)
Remplir correctement le volet administratif du certificat de décès selon les consignes officielles
Remplir correctement le volet médical du certificat de décès selon les consignes officielles
Synthétiser le processus morbide conduisant au décès pour garantir la qualité des données
Identifier les références réglementaires encadrant l'établissement du certificat de décès
Transmettre et suivre la réglementation
Connaître ses responsabilités professionnelles et les risques juridiques associés
Respecter les enjeux éthiques dans la relation avec les familles
Rédiger les documents annexes, notamment l'attestation de mort naturelle

Le formateur

L'équipe pédagogique est constituée d'un cadre de santé infirmier et d'un infirmier diplômé d'État impliqués dans des missions pédagogiques, ainsi que d'un médecin légiste et d'un médecin généraliste.

Tous les intervenants sont experts dans leur domaine et formé

Méthodes pédagogiques

Pour cette formation, nous vous proposons :
-D'identifier vos besoins de formation grâce au questionnaire en amont de cette action
-D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des

compétences à travers des activités individuelles sous forme d'apports vidéos-quiz-
-D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues minutés sollicitant les participants sur des réflexions individuelles.
-D'échanger entre vous et le formateur
-Des axes et des actions d'améliorations via des conseils et des fiches synthèses

Méthode d'évaluation

Pré/post test : cette méthode d'évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s'effectuera en fin de formation avec correction du formateur. Ce, afin que vous puissiez, par comparaison, constater votre progression au niveau des connaissances acquises.
Bilan de fin de formation : L'analyse de la synthèse de vos bilans, réalisée par le Pôle Formation Santé, permettra d'évaluer votre satisfaction et procéder aux réajustements nécessaires de la formation.
Validation de la formation
À l'issue de la formation, une attestation de participation ainsi qu'un certificat vous sont délivrés sous réserve de la réussite aux évaluations.

Contacts

Pôle Formation Santé
Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON
Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER
Site de Bordeaux - 33320 EYSINES
Tél. : 04 37 46 18 68
E-mail : inscriptions@poleformation-sante.fr
www.poleformation-sante.fr